



# Rapport d'activités 2017-2018

# Sommaire

**I – Présentation du SMIOCE**

**II – Les communes**

**III – Personnel du SMIOCE**

**IV – Personnel d'animation**

**V – Récapitulatif des classes de découvertes 2017**

**VI – Nos réalisations en 2017**

**VII – conclusion et perspectives**

## **I - Présentation du SMIOCE**

Le SMIOCE est un établissement public de coopération intercommunale associant des communes et des regroupements de communes de l'Oise créé en accord avec le Conseil Général de l'Oise en vue d'organiser des classes de découvertes avec ou sans nuitées.

Il est administré par un comité dont les membres sont élus par les conseils municipaux de chaque commune adhérente.

Le bureau est composé actuellement de 11 membres élus, celui-ci prépare/ vote et exécute les délibérations.

Le comité élit un président et des vice-présidents.

Le Conseil Départemental est représenté par deux délégués.

Le Budget du Smioce est voté chaque année courant mars/ avril comme tout établissement public

Les séjours eux, sont pour la plupart organisés de janvier à juin mais préparés et commandés environ 5-6 mois en amont.

Les centres d'accueil, nos partenaires, sont régulièrement visités par le Président et les vice-Présidents, qui s'assurent des bonnes conditions d'accueil des enfants. Tous nos centres sont agréés par l'inspection académique.

Le transport des classes peut se faire soit en car soit en train, toujours au départ de l'école.

Afin de faciliter le voyage lorsque les enfants partent en train, les bagages sont pris en charge et directement acheminés vers le centre d'accueil par transporteur.

En ce qui concerne le transport en car, nous faisons appel aux différentes compagnies de car de l'Oise ou aux compagnies travaillant habituellement avec les centres d'accueil. Lors des séjours en montagne, pour la sécurité des enfants, nous privilégions les compagnies locales qui ont l'habitude de la conduite sur routes enneigées.

Pour les séjours en montagne, le SMIOCE possède un certain nombre d'équipements (manteaux et salopettes) que nous fournissons sur demande.

Les Skis, bâtons, chaussures et casques sont loués sur place.

Au retour des séjours, les équipements sont lavés et parfois réparés par le CAT (Centre d'Aide par le Travail) l'envolée de Creil

## **II – Les communes**

Les communes adhérentes au SMIOCE partent régulièrement pour la plupart. 30 communes en 2017, nous ont confié l'organisation des classes de découvertes, soit environ 1 550 enfants.

Certaines communes non adhérentes font également appel à nos services.

## **III - Personnel du SMIOCE:**

### Service administratif

➤ Deux agents titulaires à temps complet :

- 1 adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe responsable des services, de l'organisation des classes de découvertes, communication & secrétariat.

Suite à la mutation de l'agent recrutée en cours de l'année 2016, 1 adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe a été recrutée pour la gestion du service finances, comptabilité et secrétariat.

Après une grosse période de trouble en 2017, le secrétariat s'est totalement restructuré et renouvelé.

➤ Un agent en activité accessoire - 5 h par semaine :

- 1 attaché responsable du service juridique

#### Service entretien des bureaux

➤ Un agent à temps non complet – 5 h par semaine :

- 1 adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe

➤ Un agent en disponibilité de droit :

- 1 adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe

#### **IV - Personnel d'animation**

34 agents ont été recrutés pour des contrats à durée déterminée au cours de l'année 2017 en qualité d'adjoint d'animation pour l'encadrement de la vie quotidienne sur les différentes classes de découvertes.

Certains contactent spontanément le service pôle recrutement du SMIOCE. Celui-ci fait appel également aux missions locales et à pôle emploi afin que ces organismes lui envoient des candidatures.

Ces candidats doivent être en possession du BAFA, BAPAAT, autre diplôme de l'animation ou de l'expérience en animation et d'un diplôme de secourisme pour certains.

Nous appliquons la réglementation en vigueur du bulletin officiel de l'éducation nationale mais Il est tout à fait possible d'ajouter un animateur sur une classe à la demande des enseignants et en accord avec la mairie.

Les enseignants peuvent également décider de partir en classe de découvertes avec des accompagnateurs bénévoles de leur choix, en qui ils ont entièrement confiance, cela permet de réduire le coût des séjours.

Par ailleurs, des AVS présents pendant le temps scolaire, peuvent être autorisés à accompagner des enfants en difficulté.

#### **V - Récapitulatif des classes de découvertes 2017**

69 classes découvertes ont été organisées par le SMIOCE. La durée des séjours a été très variable (1 à 14 jours).

<b>Nbre de jour/séjour</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>
<b>Nbre de séjours</b>	1	11	5	26	2	4	12	1	2	3	1	1

En 2016, il y avait 14 classes de neige et 17 en 2017.

Le tableau récapitulatif des classes par thème et nombre pour 2017 est le suivant :

Neige	Haute-Savoie ( <i>ski alpin, ski de fond, ski alpin &amp; risques naturels...</i> )	15
	Autres départ.	2
Milieu Marin & Activités Nautiques	Finistere ( <i>milieu Marin, Activités nautiques...</i> )	5
	Autres Départ. ( <i>MMarin, char à voile, activités nautiques, plages débarquemt...</i> )	21
Europe	Angleterre	2
Nature **** Artistiques **** Culturelles	contes et légendes	2
	Châteaux de La Loire	4
	La tête dans les étoiles, Astronomie & Futuroscope	1
	L'eau dans tous ses états	1
	les Volcans	9
	Nature, Environnement	1
	Découverte de la baie de somme	2
	Découverte de notre passé	2
	Découverte du pays Granvillais	1
1 journée au Sénat	1	

69

En 2017, le SMIOCE a organisé une sortie à la journée pour des élèves de CM2 d'une commune. Au programme, visite du Sénat parrainé par Jean-Marie BOCKEL, ainsi qu'une croisière découverte sur la Seine.

## VI – nos réalisations en 2017

Suite à la suppression des forfaits-classes accordés depuis plusieurs années par le Conseil Départemental de l'Oise, et dans le but de mettre en place une aide financière pour les familles des enfants partants en classe de découvertes, le SMIOCE a constitué un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise,

Une subvention de fonctionnement de 40 000€ a été attribuée au SMIOCE, 70% versés en juin 2017 et 30% restant seront versés suite à l'envoi d'un dossier pré-financier et du rapport d'activités.

Le SMIOCE a décidé de ne pas faire bénéficier les classes de découvertes parties en 2017 puisque les séjours sont tous clôturés et donc financés.

Une partie de la subvention 2017 sera donc rétribuée aux séjours 2018, sous forme d'une aide financière calculée de la manière suivante :

- 4,00€ par jour et par enfant pour les classes de neige
- 2,00€ par jour et par enfant pour les autres types de classes

En 2017, une partie de la subvention a aidé la création du nouveau site internet du SMIOCE, son hébergement, son abonnement et sa gestion quotidienne, ainsi qu'à l'achat du nouveau logiciel de comptabilité et paye et la mise en place de la dématérialisation totale.

Une réunion d'information aux animateurs est prévue courant novembre.

En parallèle au site internet, une brochure d'information de nos offres est prévue pour les enseignants de l'Oise.

## **VII – conclusion et perspectives**

Le Smioce espère renouveler annuellement, dans la mesure du possible, l'aide financière mise en place pour les séjours.

Pour 2018, certains projets sont à l'étude, tels que le renouvellement du parc informatique vieillissant, la création d'une nouvelle brochure et l'organisation de réunions d'informations par canton, afin de promouvoir nos classes de découvertes auprès des communes et des enseignants de l'Oise.